IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

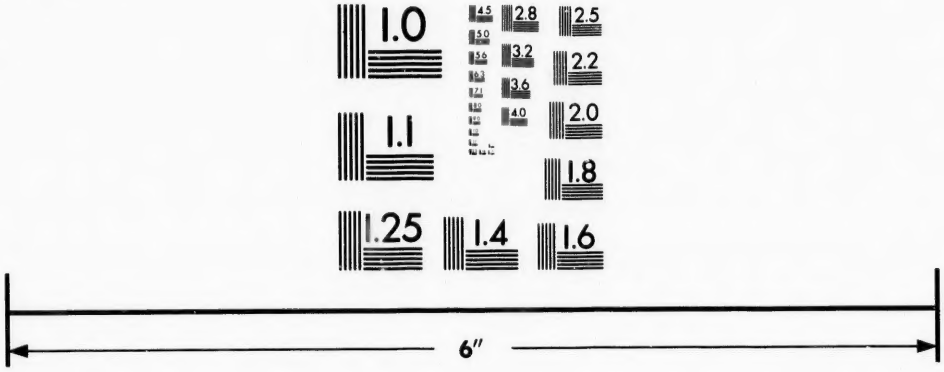

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

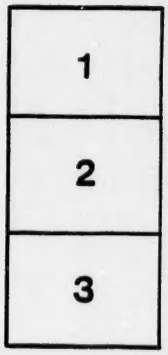

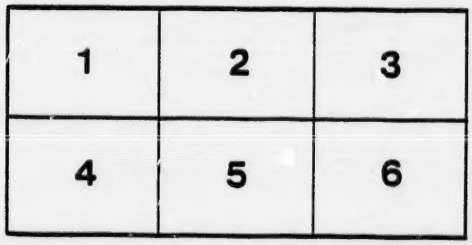

F-10.-

(10)

PROSPECTUS.

L'ACADÉMIE ST-CHARLES, située sur la rive sud du majestueux St-Laurent, dans la paroisse de St-Pierre les Becquets, a été fondée dans le but d'augmenter les développements intellectuels et spirituels, chez nos jeunes compatriotes. C'est dans cet établissement que la jeunesse trouvera le remède de l'âme et de l'intelligence ; uniquement occupés du bien public, les professeurs de cette Académie se dévouent complètement au développement des qualités qui germent dans les jeunes cœurs.

Ces hommes ont été choisis, afin d'assurer, à tous les jeunes gens qui fréquenteront l'Académie St-Charles, un avenir heureux.

Comme la religion est la base de l'éducation, nous nous ferons un devoir de placer cette institution au premier degré.

L'enseignement est divisé en deux cours.

1o COURS PREPARATOIRE

Ce cours comprend deux ans. Grammaire préparatoire.—Eléments.—Syntaxe.

Ce cours est divisé de telle sorte que l'élève qui quittera l'Académie à la fin de son cours préparatoire, sera apte à remplir une assez bonne position, capable de lui faire gagner sa vie d'une manière honorable, à l'aide de l'instruction qu'il aura puisée à l'Académie St-Charles.

2o COURS COMMERCIAL.

Ce cours comprend trois ans. Classe des Lettres.—Celles des affaires.—Celles des Sciences.

Tout jeune homme qui aura complété, avec fruit, ce cours commercial, trouvera un acccès certain à toutes les carrières commerciales, industrielles et administratives.

La morale est sous la surveillance de Monsieur le curé de la paroisse.

Tout élève convaincu d'immoralité ou de mauvais esprit est renvoyé à sa famille.

Pendant l'année, les élèves n'obtiennent la permission d'aller dans leurs familles, qu'avec une demande spéciale de leurs parents.

La correspondance des élèves est soumise au contrôle du Directeur de l'Académie.

Les parents, reçoivent, trois fois pendant l'année scolaire, un bulletin qui les renseigne sur la conduite, le travail et les progrès de leurs enfants.

Les jours de congé auront lieu le samedi.

Tout élève fréquentant l'Académie, externes ou pensionnaires, seront tenus d'aller à confesse tous les mois régulièrement.

CONDITIONS.

PENSIONNAIRES,	Enseignement et Pension par mois...	$ 9.00
	Lavage et racommodage,.....	10.00
	Usage des objets divers, ...	1.00
EXTERNES :	Enseignement, par mois,.....	$1.50
DEMI-PENSONNAIRES :	Enseignement et Pension,.....	5.00
QUARTS DE PENSION :	Enseignement, etc.....	3.00

PROGRAMME DES ÉTUDES.

COURS PRÉPARATOIRE.

Classe Préparatoire.

Instruction Religieuse.—Petit catéchisme de Québec, avec explications, une demi-heure par jour.

Langue Française.—Lecture, épellation avec définition de chaque mot; Grammaire élémentaire (Académie), jusqu'aux quatre conjugaisons modèles exclusivement, exercices correspondants.

Géographie —Notions préliminaires, grandes divisions du globe.

Latin.—Lecture.

Arithmétique — Numération, les quatre règles simples, calcul mental.

Calligraphie.—Une demi-heure par jour.

Dessin.—A main lévée, linéaire, leçons de chose, politesse.

Langue Anglaise—Lecture (Duties of a Christian.)

Musique.—Vocale, Chant Sacré, Plain-Chant.

ÉLÉMENTS.

Instruction Religieuse.—Le Petit Catéchisme de Québec avec explications.

Langue Française.—Lecture, Orthographe, Grammaire Elémentaire (en entier), Exercices Orthographiques, Devoirs d'inventions, Exercices de rédaction.

Histoire—Histoire Sainte, Cours Elémentaire (en entier), à l'aide de tableaux.

Géographie—Les deux Amériques, historique et physique.

Agriculture.—Leçons de chose.

ARITHMÉTIQUE—Quatre règles simples (revues), Fractions décimales, Réductions ordinaires, Calcul Mental.

CALLIGRAPHIE.—Genres divers, une demi-heure par jour.

DESSIN.—Linéaire, Main Levée, Politesse.

LANGUE ANGLAISE.—Lecture, Epellation, Grammaire, Thêmes, Traductions.

MUSIQUE.—Vocale, Solfège, Plain-Chant, Chant Sacré.

SYNTAXE.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.—Catéchisme de Québec, avec explications.

LANGUE FRANÇAISE.—Lecture, Grammaire complète, Analyse, Exercices Orthographiques, Dictées, Exercices de Rédaction.

HISTOIRE.—Canada (cours abrégé).

GÉOGRAPHIE—Les deux Amériques (complétées), et une partie de l'Europe.

ARITHMÉTIQUE—Revue de l'année précédente—Règles composées—Règles de Trois et d'intérêt—Calcul Mental et oral.

Lecture latine.

AGRICULTURE—Leçons de choses, théoriques et pratiques.

CALLIGRAPHIE - Une demi-heure par jour—Très-appliquée.

DESSIN—Linéaire—Main levée.

POLITESSE—Générale.

LANGUE ANGLAISE.—Lecture Epellation—Définition des mots—Grammaire—Thêmes—Traduction.

MUSIQUE—Vocale, Sacrée, Plain-Chant.

COURS COMMERCIAL.

CLASSE DES LETTRES.

INSTRUCTION RELIGIEUSE—Cours de religion avec explications suivies et régulières.

LANGUE FRANCAISE - Grammaire complète (revue), Analyse

Grammaticale et Logique, Style (Ière année, Lefranc), Préceptes et Compositions, Morceaux Choisis, Elocution, Déclamation.

ARITHMÉTIQUE—Complétée, Toisé, Calcul Mental, Tenue des Livres, Partie Simple, en Français.

HISTOIRE—Canada (Domination Française), Histoire d'Angleterre.

GEOGRAPHIE—Continuée.

CALLIGRAPHIE—Appliquée.

DESSIN—Linéaire, Industriel.

LANGUE ANGLAISE—Grammaire, Analyse, Thêmes, Traduction, Morceaux choisis.

MUSIQUE—Vocale, Chant Sacré et Plain-Chant.

CLASSE D'AFFAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE—Continuée.

LANGUE FRANÇAISE Dictée, Style, (dernière année, Lefranc), Préceptes, compositions, Art Epistolaire, Morceaux choisis, Elocution, Déclamation.

COMPTABILITÉ COMMERCIALE—Tenue des Livres, partie simple et partie double, en Français et en Anglais, Opérations de Banques, d'Importation, d'Exportation, de Douane, Courtage, Correspondances Commerciales, Notions de droit commercial.

ARITHMÉTIQUE—(Revue), Toisé, Algèbre jusqu'au deuxième inconnu.

HISTOIRE—Canada (Domination Anglaise), France, Angleterre.

GÉOGRAPHIE—Continuée.

CALLIGRAPHIE—Genres divers.

DESSIN—Linéaire, Ornementation, Architecture.

POLITESSE—Générale.

LANGUE ANGLAISE—Grammaire, Thêmes, Traduction, Morceaux choisis, Elocution, Déclamation.

MUSIQUE—Vocale, Chant Sacré et Plaint-Chant,

Classe des Sciences.

Instruction Religieuse—(Complétée).

Comptabilité Commerciale—(Revue de l'année précédente).

Langue Française—Cours abrégé de Littérature et de Rhétorique (Lefranc), Déclamation, Narration, Discours.

Sciences—Physique Expérimentale, Chimie usuelle, Cosmographie, Mathématique, Géométrie, Algèbre (terminée), Architecture.

Histoire—Canada (terminée), Romaine.

Géographie—(terminée) Physique et Historique.

Calligraphie—Divers genres.

Langue Anglaise—Conversation, Etude des Auteurs, Histoire de la Littérature, Narration et Discours.

Musique—Vocale, Chant Sacré.

EXTRA.

Outre ce petit Programme, nous offrons un grand avantage à ceux qui désirent entrer dans une Communauté Religieuse, pour y continuer un Cours Classique.

Nous avons cru important d'y ajouter un Extra concernant les branches suivantes :

Langue Latine—Lecture, Grammaire complète (Eléments et Syntaxe), Traduction, " Epitome ", " Deviris ", " César ", " Virgile ", " Selectæ ", Thêmes, Versions, " Prosodie ".

Langue Grecque—Lecture, Grammaire complète, Traduction (Cyropédie, Esope), Thêmes, Versions.

De plus, nous enseignerons, à ceux qui le désireront, la Télégraphie, la Sténographie et la Musique Instrumentale, Piano et Orgue.

Tous ces Extra, ne faisant pas partie intégrante de notre programme, devront être payés à part les autres branches.

Nous ne demandons que deux piastres [$2.00] par mois pour chacune de ces branches supplémentaires.

Nous comptons sur la générosité des Paroissiens de Saint-Pierre-les-Becquets, et de tous ceux qui nous feront l'honneur

de lire ce prospectus, pour faire renaître, dans les jeunes cœurs, les dispositions dont Dieu les a doués.

Nous n'avons nul doute que vous vous empresserez tous de venir à notre aide, afin de nous encourager dans la tâche si difficile que nous entreprenons, dans votre intérêt et celui de vos chers enfants.

Nous assurons, à vos enfants, tout le bien-être désirable, et nous vous persuadons que vous n'aurez pas à regretter les quelques piastres que vous débourserez pour leur procurer un avenir heureux.

J. O. M. DION,

Principal.

J. A. [illegible]

Assistant Principal,

T. ADAM,

Président des Etudes.

P. S. — Pour plus amples informations, s'adresser au Principal.

L'ouverture des classes aura lieu le 3 septembre.

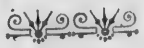

REGLES

Concernant les Elèves qui fréquentent
L'Académie Saint-Charles

DE

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS, COMTÉ DE NICOLET, P. Q.

1884-85.

ART. I.

TENUE DANS LA RUE.

Quand vous venez à la Classe ou retournez de la Classe, vous devez marcher dans la rue, sans courir, sans siffler, sans chanter, sans faire aucune chose pour vous faire remarquer par les personnes qui vous voient passer. Si vous vous faites remarquer, que ce soit plutôt par votre bonne tenue et par votre bonne conduite.

Vous devez, en partant de la Classe, vous rendre immédiatement à votre demeure, sans arrêter nulle part.

ART. II.

ARRIVÉE A LA CLASSE.

La porte de la Classe sera ouverte à 7 heures (pour les externes), A.M., à 1 heure P. M.

L'étude commencera à 8 heures, la Classe à 9 heures A. M.

L'après-midi, l'Etude commencera à 1½ heure, la Classe à 2 heures.

De 4 à 5 heures, Récréation.

ART. III.

L'ÉTUDE.

Aucun élève ne sera exempt de l'Etude.

Nous désirons que les élèves externes se rendent à l'Etude du matin, du midi et de 5 à 6 heures.

Ceux qui, parmi les élèves externes, n'auront pas le temps de faire leurs devoirs durant l'Etude, devront apporter leurs livres chez eux afin de les préparer.

Durant l'Etude, un silence parfait doit être observé.

Vous ne devez pas parler sans une permission du Président des Etudes.

ART. IV.

DURANT LA CLASSE.

Durant la Classe, les élèves doivent observer un grand silence.

Ils ne doivent pas laisser leur place sans permission.

Les élèves doivent être obéissants envers leurs Professeurs et Maîtres.

ART. V.

APRÈS LA CLASSE.

Quand la Classe est terminée, les élèves doivent rester à leur place, mettant tous leurs livres en ordre, ne laissant rien sur leur pupitre.

ART. VI.

ABSENCE.

L'absence dans l'Ecole est strictement défendue.

Si quelquefois les parents désirent garder leurs enfants, il faut en avertir le Directeur par un billet de leur main.

Il arrive quelquefois qu'un enfant manque la Classe par sa faute ; par ce moyen on peut y rémédier.

ART. VII.

L'ORDRE.

Tout doit marcher dans la Classe comme une machine.

Les élèves doivent se rendre dans la Salle de Récréation, aussitôt que la cloche a sonné.

Il faut passer de classe en classe sans faire trop de bruit.

Il ne faut pas attendre à la dernière heure pour aller aux cabinets d'aisances (communs).

Il est strictement défendu de sortir durant les classes.

Les élèves doivent faire attention aux bancs et pupitres afin que rien ne se brise, ni se casse.

Il est défendu d'aller boire pendant la Classe et pendant les Etudes.

ART. VIII.

RÉCRÉATION.

Tous les élèves doivent prendre la Récréation qui est donnée.

Il ne sera jamais permis de rester dans les classes durant la Récréation, excepté si le Maître leur donne quelque devoir ou une punition à faire.

Il est défendu de fumer et de chiquer. Tout élève, surpris en défaut, sera renvoyé à ses parents.

S'il y a des jeux d'établis dans la cour, tout le monde doit jouer et s'amuser avec ces jeux, pourvu qu'il y ait un Maître avec eux.

Au premier coup de la cloche, tout doit cesser.

ART. IX.

DEVOIRS DES ÉLÈVES ENVERS LEURS PROFESSEURS.

Les élèves ont l'occasion de rencontrer souvent les Professeurs dans la rue ou ailleurs, parlant avec quelque personne; il faut les saluer très-poliment en ôtant son chapeau.

Il ne faut pas raconter, en-dehors du Collège, tout ce qui se passe au-dedans.

Si vous avez quelques plaintes à faire contre votre Professeur, il faut en avertir le Directeur, très-discrètement.

ART. X.

LA RETENUE.

Tout élève, arrivant trop tard à la Classe, sans avoir un billet de ses parents, doit être gardé ou retenu, pour récompenser le temps perdu.

Si les élèves ne savent pas leurs leçons, ou s'ils ont négligé de préparer leurs devoirs, par là n'ayant pas satisfait à la volonté de leurs Professeurs, ils doivent être retenus.

ART. XI.

CAS D'EXPULSION.

Les cas principaux qui peuvent faire chasser un élève, sont les suivants :

1o Les actions et les conversations immorales.

2o Refus d'obéir au Principal, au Directeur ou aux Professeurs.

3o Mauvaise conduite en-dedans ou en-dehors du Collège.

4o L'ivrognerie doit être bannie du Collège.

5o Une absence trop fréquente dans les classes.

N. B.—Il faut excepter les cas de maladie.

ART. XII.

LETTRES.

Aucun élève doit avoir de correspondances avec d'autres personnes que leurs parents.

Aucune lettre ne doit partir du Collège, sans être visitée par le Directeur ; il doit aussi les visiter en arrivant.

Il ne faut jamais écrire une lettre ou carte sans en demander la permission au Président des Etudes, et ces lettres doivent être écrites pendant les heures de récréation.

ART. XIII.

SORTIE.

Tous les mois une permission sera accordée aux élèves qui se seront bien conduits pendant leurs classes et pendant leurs récréations.

Tout élève désobéissant, dissipé et paresseux, n'aura aucune permission.

L'élève qui sortira pour un temps quelconque, devra entrer au Collège avant que le temps soit expiré.

HEURES DU JOUR.

Le Dimanche le lever aura lieu à 5½ heures. Une demi-heure pour sa toilette.

De 6 heures à 7 heures, prière et étude ; — De 7 heures à 7½ heures, déjeuner ; — De 7½ heures à 9½ heures, récréation ; — A 9½, Grande Messe ; — A midi, dîner et récréation jusqu'à 1½ heure ; — A 2½ heures, Vêpres ; — De 4 à 4½ heures, Catéchisme ; — A 4½ heures, récréation jusqu'à 5 heures ; — De 5 heures à 6 heures, étude ; — De 6 heures à 6¼ heures. lecture spirituelle ; — A 6¼ heures, souper, récréation, jusqu'à huit heures ; — A 8 heures, lecture à haute voix, déclamation ; — A 9 heures, coucher.

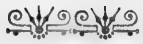

PROGRAMME D'ETUDE POUR LE PREMIER SEMESTRE.

Lundi et tous les autres jours de la semaine.

LEVER.

De 6 à 6¼ heures, prière, étude, messe ; — A 7½ heures, déjeuner ; — De 8 à 8½ heures, récréation ; — De 8½ à 9 heures, études ; — A 9 heures, classe, à 10 heures, classe, à 11 heures, classe ; — 12 heures, dîner.

APRÈS-MIDI.

De 12½ à 1½ heures, récréation ; — De 1½ à 2 heures, étude ; — De 2 à 3 heures, classe ; — De 3 à 4 heures, classe ; — De 4 à 5 heures, récréation ; — De 5 à 6 heures, étude ; — De 6 à 6¼ heures, chapelet et lecture spirituelle ; — A 6¼ heures, souper ; — De 7 à 8 heures, récréation ; — De 8 à 9 heures, étude ou classe, prière ; — A 9 heures, coucher.

ART. XIV.

LEVER ET COUCHER.

Lorsque le réveil sonne, il faut se lever sans retarder une minute, afin d'être prêts tous ensemble. En s'habillant, il faut être modeste, c'est-à-dire, que vous devez faire attention pour ne pas scandaliser vos confrères.

Dans le dortoir, il sera strictement défendu de parler, de s'amuser et d'essayer de faire quelques tours à ses confrères.

Il faut que vous soyez prêts à descendre en classe aussitôt que la cloche a sonné le dernier coup.

Tout élève pris en retard sera puni sévèrement, excepté en cas de maladie.

COUCHER

Aussitôt après la prière du soir, vous devez monter au dortoir dans un grand silence, sans faire trop de bruit en montant les escaliers. Le silence doit être encore beaucoup plus observé que pour le lever. Vous devez vous coucher modestement.

Si vous avez besoin de parler à quelqu'un de vos confrères, il faudra en demander la permission au maître du dortoir.

Dix minutes après être rendu au dortoir, vous devez être couchés et les lampes baissées.
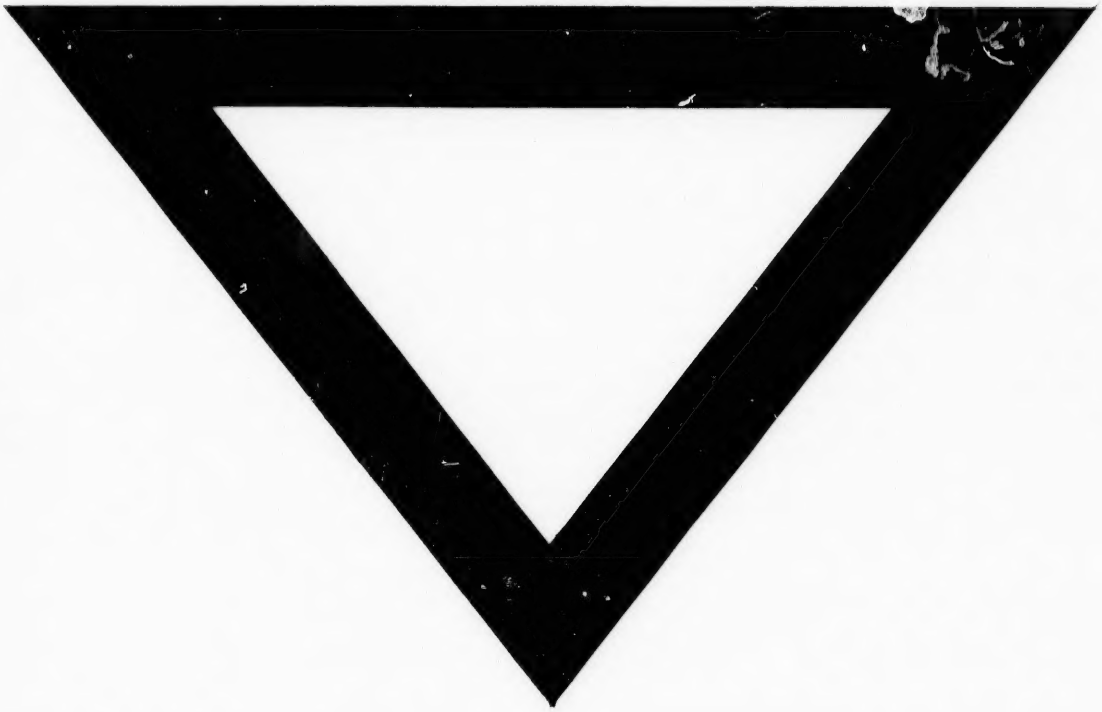
Si quelqu'un désire sortir pendant la nuit, il faudra demander la clef au maître.